

Image not found or type unknown



V-a-e et reconnaissance des diplomes

Par **françois**, le **03/02/2009** à **11:28**

bonjour .rnj'ai validé mon diplôme d'état d'éducateur spécialisé"DEES" depuis 3 ans par la validation des acquis, mais mon directeur refuse de "reconnaitre mon diplôme" , cependant il recrute actuellement 4 éducateurs spécialisésrne je suis également titulaire du D-U art et créativité 'techniques de soins , techniques éducatives diplôme obtenu en juillet 2008 avec mention .rnet pourtant je suis toujours au même poste depuis 11 ans et aucune promotion n'est a l'ordre du jour. statut inchangé.rn-au printemps mon directeur m'a demandé de faire une formation de tuteur /référent , ce que j'ai fait .pour encadrer et accompagner les stagiaires.AMPrnaujourd'hui il y a litiges avec lui pour recevoir les 50 euros mensuels de prime d'accompagnement des stagiaire en contrat professionnalisation.rnque puis je faire? rnQUELS SONT MES DROITS? rnpeut vous me renseigner ?rnmerci